

Luxembourg, le 29 septembre 2010

**AVIS DE CONVOCATION**

Cher Actionnaire,

Vous êtes convié à assister à une assemblée générale extraordinaire de la Société, qui se tiendra le 11 octobre 2010 à 14h30 au 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, selon l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR**

1. Possibilité d'émettre les actions de la Société dans des classes d'actions différentes au sein de chaque compartiment (à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010) ;
2. Elargissement des instruments du marché monétaire dans lesquels les compartiments de la Société peuvent investir aux émissions garanties par tout Etat éligible qui ne fait pas partie de l'Union Européenne (à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010) ;
3. Précision dans les statuts quant à la distribution des résultats d'actions de distribution (à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010) ;
4. Harmonisation de la terminologie utilisée dans les statuts pour désigner la date d'évaluation de la valeur nette d'inventaire (à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010) ;
5. Suppression des communications d'informations par voie de « câble », « télégramme », « télex » et référence à l'utilisation de « courriers électroniques » et d' « autres moyens similaires » (à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010) ;
6. Modification subséquente des articles 5, 9, 10, 11, 12, 15, 20, 23, 30 et 31 des statuts de la Société (à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010).

Veuillez noter que **les changements susmentionnés n'affecteront pas vos droits d'actionnaire** et que la seule conséquence pour vous sera que vos actions appartiendront, si les résolutions mentionnées ci-avant sont adoptées, aux classes d'actions suivantes :

<b>Compartiment</b>	<b>Classe</b>	<b>Devise</b>	<b>Politique de Distribution</b>
Base Investments Sicav – Bonds EUR	EUR	EUR	Distribution
Base Investments Sicav – Bonds USD	USD	USD	Distribution
Base Investments Sicav – Bonds CHF	CHF	CHF	Distribution
Base Investments Sicav – Bonds - Multicurrency	EUR	EUR	Capitalisation
Base Investments Sicav – Flexible Low Risk Exposure	EUR	EUR	Capitalisation
Base Investments Sicav – Equities U.S.A.	USD	USD	Capitalisation
Base Investments Sicav – Equities Europe	EUR	EUR	Capitalisation
Base Investments Sicav – Equities Asia	EUR	EUR	Capitalisation
Base Investments Sicav – Equities Switzerland	CHF	CHF	Capitalisation
Base Investments Sicav – Short Term EUR	EUR	EUR	Distribution
Base Investments Sicav – Short Term USD	USD	USD	Distribution
Base Investments Sicav – Short Term CHF	CHF	CHF	Distribution

*Les actions du compartiment **Base Investments Sicav – Bonds EUR II** n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus dans la mesure où ce compartiment sera liquidé au 29 octobre 2010 (cf. avis aux actionnaires de ce compartiment publié conjointement au présent avis de convocation pour les actionnaires du compartiment). Les actionnaires de ce compartiment pourront néanmoins participer et voter à l'assemblée générale extraordinaire s'ils n'ont pas procédé au rachat ou à la conversion de leurs actions à la date de l'assemblée.*

Le quorum requis est d'au moins cinquante pour cent du capital de la Société et les résolutions concernant chaque point de l'ordre du jour doivent être validées par un vote affirmatif d'au moins deux-tiers des votes présents ou représentés à l'assemblée. Si le quorum requis n'est pas atteint, l'assemblée sera reconvoquée ; lors de cette assemblée reconvoquée, les résolutions concernant chaque point de l'ordre du jour seront adoptées si elles sont validées par un vote affirmatif d'au moins deux-tiers des votes présents ou représentés à l'assemblée.

Eu égard à la nature des changements proposés, allant dans l'intérêt de la SICAV, le Conseil d'Administration vous conseille de participer à l'assemblée générale extraordinaire et de voter **en faveur** des résolutions à l'ordre du jour. En cas d'impossibilité de vous présenter à l'assemblée, veuillez demander une procuration au siège social de la Société ou au siège social du Représentant de la Société en Suisse : Banca del Sempione SA, via P. Peri 5, CH-6901 Lugano et la retourner à Eva-Maria Mick (par fax au no. 00352 2488 8491 et ensuite par courrier à BASE INVESTMENTS SICAV, 20 boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg). Afin que votre vote par procuration soit pris en compte, votre procuration remplie faxée devra avoir été reçue au plus tard le 8 octobre 2010 à 18h00.

Les Prospectus complet et simplifié, les statuts et rapports financiers de la Société sont tenus à la disposition du public auprès du Représentant en Suisse, Banca del Sempione SA, Lugano. Copie de ces documents sera remise gratuitement aux investisseurs qui le souhaitent.

Le Conseil d'Administration

Représentant et Service de Paiement en Suisse : Banca del Sempione SA, Via P. Peri 5, CH-6901 Lugano